

Texte Ltt Virginie Gradella

Lors de crises graves, si les moyens de la sécurité civile et générale français sont insuffisants, l'État a recours aux forces armées. Qu'il s'agisse d'interventions pour des événements prévisibles ou non, l'armée de l'air répond à hauteur de ses moyens humains et matériels.

Par définition, par tradition et comme l'a montré l'Histoire au cours des années, l'armée de l'air française est, en premier lieu, une entité vouée à «faire la guerre» dans le but de protéger et de défendre son pays et ses habitants, au même titre que ses homologues. Le verbe «défendre», cependant, a considérablement évolué pour englober une signification supplémentaire.

Les invasions et les guerres d'antan ne sont plus aujourd'hui les uniques enjeux d'une Nation. Ils se sont progressivement combinés à d'autres types de menaces. Les concepts de terrorisme, de dégradation climatique et de trafic organisé en réseau ont ainsi émergé, bouleversant l'ordre établi et forçant l'État français à revoir son organisation. Si ses moyens s'avèrent inexistantes,

insuffisants, inadaptés ou encore indisponibles, il peut avoir recours à ceux de ses armées. L'armée de l'air participe donc ponctuellement à des missions de service public à hauteur de ses moyens humains et matériels. Ses interventions se déclinent en deux types. En amont, elle contribue à la sécurisation et à la protection de sites par le biais de plans interministériels récurrents et annuels comme «Vigipirate» ou

«Héphaïstos». Il s'agit de prévention et d'anticipation. En aval, elle porte secours à des populations victimes de catastrophes naturelles, que ce soit en France ou à l'étranger. Ces dernières, de type humanitaire, sont à caractère imprévisible et engendrent l'acheminement d'une aide matérielle et médicale. Haïti, le Var, les Charentes-Maritimes ou le Pakistan ont été les destinataires de cette aide en 2010. ■

Service public opération solidarité

Photo: Adj Olivier Bavenel - Stripa air

AGIR SUR TOUS LES FRONTS

P.32

PLAN « HÉPHAÏSTOS »

P.33

PLAN « GRAND FROID »

P.35

PLAN « NEPTUNE »

P.37

PLAN « PIRANET »

P.38

Agir sur tous les fronts

Que ce soit dans l'application de plans comme « Vigipirate » ou « Héphaïstos », ou pour porter secours à des populations victimes de catastrophes naturelles en tout point du globe, l'armée de l'air s'implique.

À l'instar d'autres parties du monde, les phénomènes naturels peuvent aussi se montrer cruels en France. Dans la nuit du 14 au 15 juin 2010, des précipitations exceptionnelles s'abattent en très peu de temps dans le Sud-Est de la France, et plus particulièrement dans le Var. Les pluies diluviennes noient une zone s'étendant de Saint-Tropez à Draguignan. Des crues soudaines tuent des dizaines de personnes, des torrents de boue emportent les voitures et envahissent les maisons. Météo

France enregistre jusqu'à 300 litres d'eau au mètre carré. Les forces armées sont immédiatement sollicitées pour contribuer à l'aide organisée par les services de l'État. Pour sa part, l'armée de l'air envoie un hélicoptère Fennec de la base aérienne d'Istres afin de transporter du personnel du génie, puis d'hélicoptère des sinistrés isolés sur des toits. En cinq heures, le Fennec évacue 23 personnes.

Cette intervention militaire est le parfait exemple d'une mobilisation de l'armée de

l'air au profit de la communauté civile dans le cas d'un événement imprévisible. Elle participe à la mission dite de service public. Selon le *Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale*, « dans les cas de crises graves (catastrophe naturelle, accident technologique, attentat...), l'État et l'ensemble des pouvoirs publics organisent et mettent en œuvre les moyens nécessaires (...). L'État doit alors fédérer tous les acteurs - publics et privés - de la société dans son ensemble. Au même titre que tous les organismes relevant de l'autorité

Fédérer les acteurs publics et privés de la société

Photo: Armée de l'air



de l'État, la force militaire est appelée à agir en soutien et en accompagnement des forces et moyens civils spécialisés». Les armées interviennent donc de manière complémentaire quand l'autorité civile en charge de la gestion de crise en exprime le besoin. Ce dernier se fait sentir lorsque les moyens de la sécurité civile et générale, placés sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, se révèlent inexistantes, insuffisants, inadaptés ou indisponibles. Il s'agit de la

Évacuation par hélicoptère Fennec de sinistrés des inondations de juin 2010, dans le Var.



PLAN "HÉPHAÏSTOS"

L'été ne signifie pas toujours détente, cigales et transat. Selon les régions, la saison estivale apporte parfois, avec les beaux jours, son cortège d'inconvénients. Le Sud de la France, secteur inmanquablement assailli de touristes à la recherche de soleil et de plage, est également la proie de flammes destructrices. Pour protéger le massif forestier et la population, un protocole interministériel, relatif à la participation des armées à la prévention et à la lutte contre les feux de forêts de la zone méditerranéenne, a été mis en place. Le plan « Héphaïstos », dieu du feu, des forges et des volcans dans la mythologie grecque, met donc à contribution quelque 300 militaires des trois armées pour faire face à une aggravation progressive des risques de feux de forêt dans la zone méditerranéenne. Parmi eux, les aviateurs de l'armée de l'air, mobilisés dans les régions du Languedoc-Roussillon, de la Provence Alpes Côte d'Azur et de la Corse. Les bases aériennes d'Orange, d'Istres, de Salon-de-Provence et de Solenzara fournissent ainsi des modules adaptés de surveillance (MAS) composés d'aviateurs volontaires ou désignés, de toutes spécialités, grades et genres confondus. L'adjudant Michel Paolantoni, réserviste, est pour la deuxième année consécutive, à la tête d'un MAS, en Corse. Pendant une semaine, il dirige une équipe de douze aviateurs de la base de Solenzara, répartis en trois patrouilles, et renforcée par un pompier. « Nous nous mettons, de 11 heures à 18 heures tous les jours, à disposition d'une caserne de pompiers de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio ou de Bonifacio », explique-t-il. C'est le CODIS (centre opérationnel départemental d'incendie et de secours)

d'Ajaccio qui choisit de qui nous allons dépendre en fonction de paramètres comme l'hydrométrie, la force du vent et la sensibilité des sites. » Les trois groupes se déplacent en véhicules légers tout terrain et se postent sur des points hauts dans des secteurs pré-identifiés pour bénéficier d'un maximum de panorama sur la végétation composée principalement de maquis, de garrigues et de pins. Leur rôle : détecter de la fumée, signe d'un départ de feu potentiel, et rendre compte par radio à la sécurité civile. « Nous faisons ce qui s'appelle de l'occupation de terrain, raconte l'adjudant, c'est-à-dire de la surveillance et de la détection, mais également de la prévention. »

115 000 km parcourus, 66 départs de feu détectés

S'ils croisent un individu à l'attitude suspecte, ils relèvent l'immatriculation de sa plaque et la transmettent. S'il s'agit de touristes, ils les mettent en garde. « C'est intéressant, sur les 300 personnes averties, toutes nous ont déclaré être non-fumeuses », ironise l'adjudant.

Au cours de l'année 2009, le plan « Héphaïstos » a mobilisé douze MAS, durant plus de 1 000 heures sur le terrain, pour un total de 115 000 km parcourus. Ces moyens avaient permis de détecter 66 départs de feux, de repérer 101 personnes dans des secteurs interdits et de réaliser plus de 2 000 actions de prévention auprès de la population civile. ■ VG.



Photo : BA 120 Cazaux

Une attitude citoyenne, un devoir civique, un engagement envers la Nation

règle des quatre « i ». La contribution des armées se manifeste alors sous certaines conditions, en fonction de la disponibilité, de la faisabilité, de la nature et du volume des moyens à engager. Le général Patrick Charaix, commandant en second du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, précise que « l'armée de l'air s'est toujours résolument engagée dans les missions de service public à hauteur de ses moyens humains et matériels ». La disponibilité de ses moyens est privilégiée dans la majorité des cas, comme l'illustre la série noire de catastrophes en 2010 (Haïti, Var, Charentes-Maritime, Pakistan) pour lesquelles l'armée de l'air a répondu présente.

Mais pourquoi s'implique-t-elle dans des missions de service public ? « L'armée

de l'air dispose de moyens spécialisés rares et de ressources humaines rapidement déployables à travers son réseau de bases aériennes réparties sur le territoire national, souligne le général Charaix. C'est une obligation morale du militaire quel qu'il

soit, quelle que soit son armée, de répondre lorsqu'on fait appel à lui. » Et de renchérissement : « Plus qu'une spécificité dans le Livre blanc, il s'agit d'une attitude citoyenne, d'un devoir civique et d'un engagement envers la Nation, que de répondre au plus vite à la détresse de ses concitoyens en mettant tout en œuvre pour les secourir ».

En février, lorsque la France a été durement touchée par la tempête Xynthia, les unités de l'armée de l'air, placées en alerte renforcée à la suite des prévisions météorologiques, ont été parmi les premières à intervenir. En trois jours, les trois hélicoptères (deux Puma et un Caracal) de la base de Cazaux ont effectué plus de 30 heures de vol, secouru 136 personnes, dont 77 par hélitreuillage, et transporté 2 500 kg de fret. Un peu plus tôt dans l'année, le séisme qui a touché la République d'Haïti a engendré la mobilisation immédiate des trois avions de transport Casa stationnés sur la base aérienne de Martinique. À deux heures de vol de Haïti, les forces fran-

çaises ont, dès le lendemain de la catastrophe, déclenché de nombreuses actions pour mettre en place un pont aérien. En une semaine, les aviateurs à pied d'œuvre ont amené le premier échelon de secours (gendarmes, pompiers, Samu), acheminé



Photo : Adj Cynil Ambrose - Sipa air

Ci-dessus, sauvetage d'une victime de la tempête Xynthia par un hélicoptère de la base aérienne de Cazaux. Ci-contre, intervention des forces françaises après le séisme en Haïti.

En janvier 2007, pendant près d'une semaine, la base aérienne de Villacoublay s'est mobilisée pour fournir un hébergement d'urgence à des personnes défavorisées. Elle a ainsi accueilli des sans domicile fixe dans son gymnase chauffé, où ils ont pu dormir sur des lits de camp installés pour leur usage et utiliser les douches du bâtiment. Ils se sont également vus fournir de produits de toilette, tandis que la division « restauration et logement » leur a préparé des sachets repas et des petits-déjeuners. Une équipe d'assistance médicale et de

PLAN "GRAND FROID"



pompiers de l'air se tenaient en alerte ainsi qu'une escouade de surveillance. Un officier supérieur accueillait chaque soir les démunis, amenés par deux bus de la RATP et ensuite pris en charge par le personnel militaire. Au total, presque 360 personnes ont été les bénéficiaires du plan « Grand Froid ». Car c'est bien d'un dispositif d'urgence hivernale dont il s'agit et de l'accueil organisé chaque année au sein d'entités militaires, en coordination avec les organismes concernés, comme celui de la Croix-Rouge. Le ministère de la Défense met ainsi à disposition un millier de places d'accueil dans différents sites militaires localisés principalement en région parisienne.

L'hiver dernier, le dispositif « Grand froid » a été activé du 1^{er} novembre 2009 au 31 mars 2010, conformément à la circulaire du 14 octobre 2009, relative aux mesures hivernales et d'accès au logement, signée par le ministre de l'écologie, du développement durable et de la mer, et par le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme. Pendant cette période, la base aérienne de Brétigny-sur-Orge (91) était l'un des sites prêts à être activés, si nécessaire, offrant une centaine de places par jour. En province, et dans le cas de circonstances exceptionnelles, c'est la base de Drachenbronn (67)

Accueillir les personnes sans domicile fixe

qui bénéficiait d'une disponibilité de 40 places. Cette veille hivernale, gérée par les préfets de département, de région et de police, comprend trois niveaux de mobilisation. Le premier, appelé « Hivernal », prévoit la mobilisation permanente et adaptable des capacités d'accueil en général et l'envoi d'équipes mobiles sur le terrain. La deuxième, « Grand froid », correspond au renforcement des effectifs et à l'activation des capacités d'accueil des armées en réponse aux températures négatives le jour et comprises entre -5° et 10 °C la nuit. Dans ce cas, Brétigny serait activé. Enfin, le dernier niveau, « Froid extrême », correspond à des températures exceptionnellement basses, négatives le jour et inférieures à -10 °C la nuit. La base de Drachenbronn serait alors mise à contribution. ■ V.G.



Photo : BA 107 Villacoublay



Photo: Adji Richard-Nicolas Nelson - Sipa air

comme les plans « Héphaïstos » (p. 33), « Grand froid » (p. 35) et « Neptune » (p. 37). À cette liste vient s'ajouter un quatrième plan, « Vigipirate », destiné à sécuriser des sites publics dans le cadre de la lutte anti-terroriste, et qui reste le meilleur exemple du fonctionnement de ces organisations nationales. « Vigipirate est un dispositif de sécurité dont les mesures sont suivies en permanence par les services du Premier ministre, explique le général Charaix. Il met en œuvre des mesures qui couvrent toutes les fonctions vitales du pays, notamment en renforçant la sécurité des écoles, des gares,

sept tonnes de fret et réalisé plus de 700 rapatriements de ressortissants français.

Si l'armée de l'air intervient au secours de ses compatriotes lors d'événements imprévisibles, cet engagement civique se concrétise également dans sa participation à des dispositifs récurrents et annuels

des aéroports. Elles touchent même à la sécurité informatique. » Depuis le 7 juillet 2005, le niveau d'alerte de Vigipirate est rouge, ce qui consiste à prendre des mesures nécessaires et effectives pour prévenir le risque avéré de plusieurs attentats graves. Parmi cette liste de déclinaisons,

l'armée de l'air s'implique en premier lieu dans la défense de l'espace aérien français. Elle dispose d'avions de chasse et d'hélicoptères en alerte permanente pour intercepter tout aéronef suspect. Elle contribue également à la protection des aéroports, gares et zones portuaires ainsi qu'à celle d'un certain nombre de sites sensibles, sur lesquels elle détache du personnel pour effectuer des patrouilles.

L'éventail des missions réalisées au service de la France, dans lesquelles l'armée de l'air s'investit, lui forge une expérience certaine et la conduit à employer des moyens adaptés et optimaux. L'exemple de l'avion radar E-3F est édifiant. Grâce à son équipement sophistiqué de détection maritime, il s'est vu confier de nouvelles responsabilités outre celles de la surveillance aérienne. Son rayon d'action s'étend maintenant à des missions

À gauche, des aviateurs participent à « Vigipirate », dispositif visant à sécuriser les lieux publics.

Ci-dessous, chargement du fret humanitaire à destination du Pakistan en raison des inondations qui ont frappé le pays, fin juillet 2010.

Des événements récurrents et imprévisibles



Photo: Adji Richard-Nicolas Nelson - Sipa air

PLAN "NEPTUNE"



Dans les armoires du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, implanté sur la cité de l'air et base aérienne 117 de Paris, des classeurs étiquetés plan « Neptune » dorment sur leurs étagères. Pour l'instant ! Si la Seine connaît la crue centennale prévue dans la capitale, le plan « Neptune » sera déclenché à la hâte et ses préconisations activées. Car cette crue majeure présente une occurrence certaine même s'il est impossible d'avancer une date. Paris intra-muros ainsi que la petite et grande couronne seraient touchés par le phénomène: berges fermées, réseau souterrain du métro et du RER coupé, chauffage urbain et électricité interrompus, alimentation en eau potable affectée, récupération des ordures impossible. Parmi certains des quartiers menacés d'inondations, l'Assemblée nationale, les musées d'Orsay, du Louvre et le Quai Branly, une partie des 13^e et 15^e arrondissements, dont le parc des expositions de la Porte de Versailles ainsi que l'héliport.

Le fleuve parisien a connu une soixantaine de crues de grande ampleur depuis le VI^e siècle, la plus forte datant de 1658 avec une montée des eaux atteignant les 8,96 mètres au-dessus du niveau le plus bas de son lit. La dernière crue importante a eu lieu en 1982, mais c'est la crue exceptionnelle de l'hiver 1910 qui sert de référence pour évaluer les zones inondables. La nécessité d'anticiper et de planifier a toujours existé. Les grandes institutions ont préparé des plans d'action pour sauver archives et réserves,



Ci-dessus, image d'archives de la crue de 1910, qui a inondé le quai Branly. Ci-dessous, carte prévisionnelle de ce que la crue annoncée aura comme effet sur la capitale (source: Géoportail).

(permanence des liaisons), lutte antiterroriste (rassurer la population et dissuader les terroristes), protection des installations (militaires, gouvernementales, diplomatiques et consulaires), et participation à la protection des quartiers évacués (appui des forces de police contre la délinquance et la criminalité ainsi que gestion des interdictions de circulation). La base aérienne de Villacoublay servirait de plateforme de déploiement des détachements aériens

1 500 aviateurs mobilisés, 8 bases aériennes activées

et évacuer le personnel. Pour sa part, le ministère de la Défense a mené des études de planification sous l'intitulé « Plan de secours spécialisé inondation ». Elles concernent, notamment, un plan global d'évacuation d'urgence des organismes du ministère implantés sur l'Îlot Saint-Germain et sur la cité de l'air, baptisé plan « Seine », ainsi que la participation des armées aux missions de sécurité civile et générale, baptisée plan « Neptune ».

En application du plan « Neptune », 1 500 aviateurs seraient mobilisés pour des interventions multiples: appui général

employés, soit plus d'une vingtaine d'hélicoptères, tandis que celles de Brétigny et de Taverny accueilleraient les unités élémentaires.

Selon le plan « Seine », l'activité aérienne de l'armée de l'air serait desserrée sur les bases d'Évreux, Villacoublay, Creil, Brétigny, Châteaudun et Taverny. ■ VG.



PLAN "PIRANET"



de service public telles que l'aide à la recherche en mer ou encore, la lutte contre le narcotrafic. Dans le premier cas, l'E-3F a été déployé, en juin 2009, pour participer aux opérations de recherche des débris de l'avion Air France 447 assurant la liaison entre Rio et Paris et qui s'est abîmé au milieu de l'Atlantique. Dans le second, il facilite, grâce à ses détections radar, l'interception de bateaux transportant de la drogue.

Des interventions majoritairement humanitaires

Hélicoptères comme avions de transport ont vocation à porter assistance aux populations en métropole et en outre mer, en cas de catastrophe naturelle ou technologique, et à briser l'isolement en acheminant ou en larguant les premiers secours et autres produits de première nécessité. Ces interventions majoritairement de type humanitaire, donc imprévisibles, sont réalisables, car les forces françaises sont prépositionnées dans des zones en dehors des frontières nationales (raccourcissant ainsi les délais de réaction) ou, tout simplement, parce que les équipages sont à même de se mobiliser et de préparer les avions au décollage en moins de 24 heures. L'avion ravitailleur C135 FR dépêché au Pakistan après les inondations est un excellent exemple de cette réactivité: il a acheminé, à Islamabad, près de 25 tonnes de fret composé de matériel médical et de traitement de l'eau, de médicaments, de tentes et de couvertures. ■ V.G.

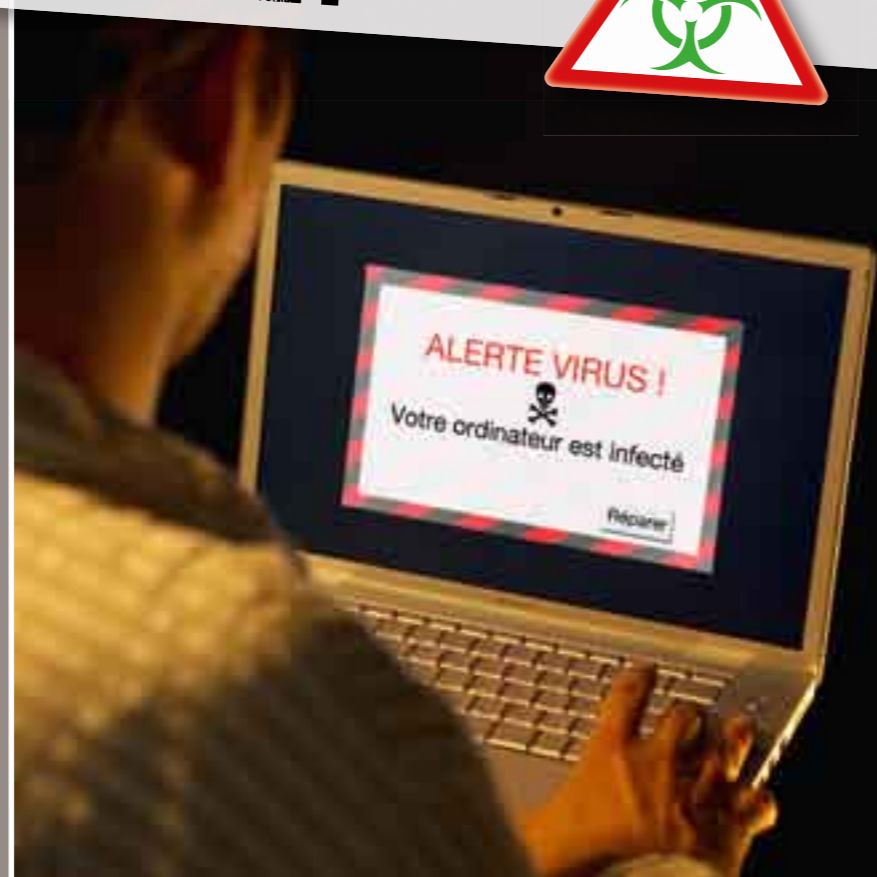


Photo: Sgc Anthony Jeuland - Syga air

Le plan « Piranet », dans la continuité du plan « Vigipirate », est destiné à faire face à des attaques informatiques majeures, pouvant être d'origine terroriste et ayant touché les systèmes d'information de l'État ou d'opérateurs d'infrastructures d'importance vitale. Interministériel, il vise à permettre aux autorités gouvernementales de s'entraîner à réagir rapidement devant une agression massive, qui toucherait l'ensemble des services, ou ciblée, sur certains seulement. Cette réaction se décline en la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte et d'intervention, le confinement des attaques combiné à la remise en état des systèmes touchés et enfin, la transmission d'une alerte vers les entités non touchées.

« Piranet » vise à permettre aux autorités gouvernementales de se mobiliser pour tout événement grave en mettant en œuvre sans délai tous les acteurs concernés, en prenant les premières décisions imposées par l'urgence et en veillant à la cohérence des actions entreprises par les différents départements ministériels conformément à leurs responsabilités.

Des plans « Piranet » spécifiques sont déclinés pour chaque ministère. Le premier plan « Piranet » a été lancé en 2002, peu après les attentats du 11 septembre 2001. Sa rédaction est régulièrement adaptée en fonction de l'évolution de la menace et du retour d'expérience.

La mise en œuvre des plans « Vigipirate » et « Piranet » suppose l'activation des centres opérationnels ministériels agissant en coordination avec le centre opérationnel de la sécurité des systèmes d'information. ■

Web +

Reportages vidéo: Intervention en Haïti
Actualités: Aide humanitaire au Pakistan
<http://www.defense.gouv.fr/air>

PILOTER LE FUTUR



Credits Photos: Paul Bowen - Alexandre Paringaux - Caroline Dautre

Un avion de combat est un concentré de technologies sans équivalent. Pour maîtriser cette complexité, Dassault Aviation développe depuis 60 ans des compétences, des outils et des partenariats uniques en Europe : plateau virtuel, PLM, usine numérique...

Ces solutions, appliquées aux avions civils comme aux appareils militaires, permettent à Dassault Aviation de compter au niveau mondial parmi le petit nombre d'entreprises capables de gérer les grands programmes aéronautiques de demain.



WWW.DASSAULT-AVIATION.COM